

Le 8 juillet 2026

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650,
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des
Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et
aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ7**

DQ7 : Dans le plan d'action pour l'application des recommandations du vérificateur général du Québec (DQ3.1.2), l'action 5.2 prévoit la définition d'un cadre de gouvernance concerté pour la gestion des aléas côtiers d'ici le 31 mars 2025. L'action 5.3 prévoit quant à elle un bilan de la mise en oeuvre de ce cadre de gouvernance pour le 31 mars 2026. Veuillez fournir à la commission d'enquête ces deux documents.

- Nous vous transmettons les deux documents demandés.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Le directeur régional,



Hugo Martin